

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN
2021-2022

Date : Lundi le 31 janvier 2022
À : 18 h 45
Lieu : Rencontre — via TEAMS

Étaient présents :

Cabot, Virginie	Responsable du Service de garde
Guérin, Janie	Parent
Guilbault, Magali	Enseignante
Lagacé, Nathalie	Enseignante
Leblanc, Antoine	Directeur
Lessard, Anny	Enseignante
Mercier, Lauraine	Enseignante
Miron, Patricia	Parent
Morin, Marie-Ève	Parent (Présidente)
Roy, Amélie	Parent

Excusés :

Gendron, Isabelle	Parent
Grenon, Tiffany	Éducatrice spécialisée
Lemonde, Jonathan	Parent

1. Ouverture de la réunion/accueil et présences

Ouverture de la rencontre à 18 h 45 par la présidente Mme Marie-Ève Morin. Elle souhaite une bonne année à l'ensemble des membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Jean. Elle mentionne que jusqu'à nouvel ordre, les rencontres se tiendront virtuellement.

2. Adoption de l'ordre du jour /CE-012-01-22

L'ordre du jour est adopté après modification (correction des sous-points 5 et l'ajout du point 5.3 concernant l'adoption du Budget au fond à destination spéciale), tel que proposé par Mme Amélie Roy, secondée par Mme Anny Lessard.

3. Période de questions du public

N/A – pas de public présent. Mme Morin tient à rappeler que les séances du CÉ sont publiques et que l'ensemble des parents de l'école sont les bienvenus à toutes les séances.

4. Adoption et suivis du procès-verbal du 23 novembre 2021 // CE-013-01-22

Le procès-verbal du 23 novembre 2021 est adopté tel que déposé, suite à une proposition de Mme Mercier, secondée par Mme Lagacé.

5. Dossiers menant à une prise de décision

5.1. Adoption de l'utilisation des mesures budgétaires (mesures) / CE-014-01-22

M. Leblanc présente et explique l'ensemble des mesures budgétaires aux membres du CÉ.

L'ensemble des mesures sont adoptées suite à la proposition de Mme Nathalie Lagacé, appuyée par Mme Magali Guilbault.

Dépôt officiel de document

5.2. Adoption du budget révisé de l'école // CE-015-01-22

M. Leblanc présente la version « révisée » du budget de l'année en cours de l'école Saint-Jean. L'ensemble des postes budgétaires sont décrits et expliqués. Fait d'intérêts, on note plus de 100 000 \$ en revenus supplémentaires suite à l'entrée en vigueur de nouvelles allocations gouvernementales. De plus, il n'y a pas de plan de redressement prévoir.

Le budget fonctionnement et investissement 2021-2022 « révisé » de l'école est adopté tel que présenté, suite à la proposition de Mme Janie Guérin, appuyée par Mme Lessard.

5.3. Adoption du budget au fonds à destination spéciale // CE-016-01-22

M Leblanc explique aux membres que la demande déposée l'an dernier pour l'achat d'un ordinateur de marque Apple (MAC) pour faciliter l'utilisation d'applications et le montage lors les cours de musique de Mme Catherine a malheureusement été refusée étant donné les limitations du réseau informatique du Centre de services scolaires des Grandes Seigneuries. Ainsi, la somme initialement prévue a été reportée à cette année. Il est maintenant proposé d'utiliser le fonds à destination spéciale afin de faire l'achat d'un piano de marque Roland.

La résolution permettant l'achat d'un piano de marque Roland est adoptée à l'unanimité par les membres du CÉ.

5.4. Approbation de la grille-matières / CE-017-01-22

Monsieur Leblanc présente aux membres la grille-matières 2022-2023.

On note qu'une coquille s'est glissée dans le total des heures pour le préscolaire, le tout sera corrigé suite à la rencontre.

La grille-matières pour l'année 2022-2023 est adoptée telle que présentée, suite à la proposition de Mme Patricia Miron, appuyée par Nathalie Lagacé.

6. Dossiers d'information

6.1. Vie au service de garde — Mot de Mme Virginie Cabot

Mme Cabot transmet des nouvelles du service de garde :

- Tout va bien pour l'instant, le personnel est en forme, motivé et présent.
- Tout s'est bien déroulé lors de l'instauration de la semaine des services de garde d'urgence. Les orthopédagogues ont appuyé l'équipe pour faciliter les séances d'enseignement en ligne.
- Pour l'instant, l'achalandage aux journées pédagogiques est limité, probablement en raison de la pandémie (moyenne 40 élèves/journées)

Mme Morin profite de la rencontre de ce soir pour souligner l'engagement et le travail de Mme Cabot et de l'équipe du service de garde, notamment lors de la mise en place du service de garde d'urgence.

6.2. Vie à l'école

6.2.1.Mot des enseignants

- Mme Guilbault partage sa surprise quant au très bon déroulement des périodes d'enseignement en ligne par rapport à l'an dernier, notamment l'assiduité, la qualité d'écoute et la participation des élèves. Elle souligne également l'aisance de ces derniers à l'égard de l'utilisation de la technologie et la présence et le soutien des parents.
- Mme Lagacé mentionne le maintien de l'application des mesures sanitaires à la fois en classe et dans les lieux communs (p. ex. salon des enseignants). Elle remercie et félicite ses collègues pour l'ambiance et l'entraide qui règnent au sein de l'équipe-école et avec la direction.
- Mme Mercier tient à souligner l'implication des spécialistes en éducation physique pour le travail accompli afin de rendre la cour d'école attrayante et sécuritaire en période hivernale. Elle rappelle que l'école a fait l'acquisition de traineaux, tapis et pelles. Elle mentionne que l'équipe est maintenant dans le « dernier sprint » avant la remise des bulletins, prévue le 11 février 2022.
- Mme Lessard tient à rappeler son grand bonheur à travailler à l'école Saint-Jean, bonheur qu'elle partage avec ses collègues et la direction.

Mme Morin profite de la discussion pour inviter les professeurs présents à prendre conscience de l'immense travail accompli et les apprentissages réussis afin de s'approprier la technologie et d'adapter leur enseignement pour répondre aux besoins de l'enseignement à distance, le tout au bénéfice des élèves.

6.2.2.Mot du directeur

Monsieur Leblanc félicite l'ensemble de l'équipe-école pour le début de l'année.

Il tient à souligner deux dons destinés aux élèves de l'école Saint-Jean :

- À l'initiative d'un parent, qui souhaite conserver l'anonymat, un partenariat a été établi avec Métro Cardinal avant les Fêtes. Ainsi, plusieurs dizaines de boîtes d'aliments ont été remises à des élèves et leurs familles. En effet, les aliments invendus et toujours propres à la consommation sont maintenant réservés et remis prioritairement aux élèves de l'école Saint-Jean. Le partenariat se poursuit.
- Grâce à un don d'une valeur de 1308 \$ de la part de Tigre Géant, des cadeaux ont été remis à certains des élèves de l'école lors de la dernière journée de classe avant le congé (précipité) des Fêtes.

Monsieur Leblanc tient à souligner que la Semaine des enseignants sera célébrée la semaine prochaine et il rappelle aux membres présents que « sans enseignants, il n'y aurait ni médecin, ni premier ministre, ni députés ».

7. Mot du représentant du comité de parents

M. Lemonde étant absent de la rencontre, aucune information disponible pour l'instant.

Autres sujets

- Photo scolaire 2022-2023

Comme convenu lors de la séance du 23 novembre dernier, Mme Morin présente l'information concernant différents fournisseurs de services de photographie scolaire afin d'amorcer la discussion concernant le choix d'un fournisseur pour l'année scolaire 2022-2023.

Les membres discutent de l'intérêt des parents à l'égard des photos scolaires à titre de souvenir, des limites de temps (pour les élèves et les professeurs) et de logistique (espaces ou locaux à utiliser) inhérentes aux séances photos en cours d'année scolaire.

Il est convenu que Mme Morin transmettra les coordonnées des trois fournisseurs identifiés par les membres (1) Photo repensée, 2) Souvenirs inoubliables et 3) Pomme verte) afin que Mme Natasha puisse les contacter et déterminer s'ils sont en mesure d'offrir le service attendu, au moment le plus opportun dans l'année tout en respectant les limites de temps et de logistique pour le respect du temps consacré à l'enseignement. Par la suite, un vote par courriel sera effectué auprès des membres du CÉ.

8. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 12 suite à la proposition de Mme Guérin, appuyée par Mme Nathalie Lagacé.

Prochaine séance à venir le 25 mai 2022 via TEAMS.

Marie-Ève Morin, présidente

Antoine Leblanc, directeur